

CONSIGNES SANITAIRES LORS DE L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS AVEC RESTAURATION

Accueil de personnes extérieures

Lors de l'accueil de personnes extérieures, les hôtes doivent vérifier le port du masque de ces personnes, inviter à utiliser les points de distribution de gel hydro-alcoolique, à respecter la distanciation.



Utilisation de locaux

L'utilisation des tous les locaux est autorisée, à condition de respecter les jauges mises en place (salles de réunion, salles de cours), qui sont disponibles sur la page Covid de l'École :

<https://www.mines-stetienne.fr/covid-19/>



Les organisateurs veilleront à ce que tous les participants respectent la distanciation supérieure à 1m les uns des autres, et à l'aération de l'espace, dans la mesure du possible.



Restauration

Le partage de moments de convivialité (café, repas) est possible, à condition de respecter certaines précautions :

- Obligatoirement dans les espaces extérieurs de l'École
- Limitation à 25 personnes
- Restauration adaptée à la situation sanitaire : pas d'échanges possibles, limitation du brassage. L'optimal est la réalisation du service par une seule personne.

